

Compte rendu du Conseil Municipal Du 27 mai 2020

Etaient présents

Fernand PELLAT, Maire sortant
Chantal POLLIEN, secrétaire

CHANAS Aurélie, CHOTANT Christophe, CROZAT Marie-Hélène, DESSUS Pascale, FAURE Sylvère, FOULHOUX Romain, GIRAUD Clément, GIRAUD Jessica, GUTEKUNST Frédéric, JAFFUEL Jean-François, MATHIEU Pascal, MICHALET Elodie, NOUGUIER Stéphanie, RICHIOUD-BEDDAR Christine, VIENNOT Claude

Compte tenu de la crise sanitaire, et de la difficulté d'assurer la distanciation, la séance du conseil municipal a eu lieu à la salle Charles ROBERT à huis clos. La mise en place d'une retransmission vidéo sur le site internet de la commune a été effectuée afin d'assurer au public que les débats ont bien eu lieu.

1- INSTALLATION DU CONSEIL

La séance est ouverte sous la présidence de Fernand PELLAT, maire sortant, en application de l'article L21211-17 du CGCT, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus présents installés dans leurs fonctions.

Mme Chantal POLLIEN est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

2- ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. VIENNOT Claude, doyen de la séance, prend la présidence et fait procéder à l'élection du maire, fonction pour laquelle Stéphanie NOUGUIER se porte candidate.

Par 15 voix POUR, Mme NOUGUIER Stéphanie est proclamée Maire.

Madame le Maire prend ensuite la présidence et demande de voter à main levée le nombre d'adjoints proposé soit 4 adjoints.

Par 15 voix POUR, le conseil décide de nommer 4 adjoints.

Election du 1^{er} adjoint : Christophe CHOTAN se porte candidat.

Par 14 voix POUR et 1 vote blanc, M. CHOTAN Christophe est proclamé 1^{er} adjoint.

Election second adjoint : Marie-Hélène CROZAT se porte candidate.

Par 15 voix POUR, Mme CROZAT Marie-Hélène est proclamée 2^{ème} adjointe.

Election du 3^{ème} adjoint : Jean-François JAFFUEL se porte candidat.

Par 15 voix POUR, M JAFFUEL Jean-François est proclamé 3^{ème} adjoint.

Election du 4^{ème} adjoint : Claude VIENNOT se porte candidat.

Par 15 voix POUR, M VIENNOT Claude est proclamé 4^{ème} adjoint.

3 – CHARTE DES ELUS

Madame le Maire donne lecture de la charte des élus dont chaque conseiller a été destinataire.

Par 15 voix POUR, la charte des élus est approuvée.

4 – DELEGATION DES ADJOINTS et INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Madame le Maire rappelle que les indemnités des élus sont fonction de l'indice brut terminal 1027 dont le montant au 1^{er} janvier 2020 est de 3889.40 €.

La population pour la commune de Charmes sur l'Herbasse étant comprise entre 500 et 999 habitants, l'indemnité du maire est fixée à 40.3% de l'indemnité brute soit 1567.43 € brut mensuel.

L'indemnité des adjoints ne doit pas dépasser le taux maximal de 10,7 % ni l'enveloppe budgétaire, il est donc proposé les taux différenciés suivants en tenant compte des délégations de signature de chacun

CHOTAN Christophe, 1^{er} adjoint, en charge de l'urbanisme et aménagement, voirie et assainissement, agriculture et forêt : taux 10% soit une indemnité brute mensuelle de 388.94 €.

CROZAT Marie-Hélène : 2^{ème} adjointe, en charge des commissions Environnement, communication et culture et loisirs : taux 8% soit une indemnité brute mensuelle de 311.15 €

JAFFUEL Jean-François, 3^{ème} adjoint, en charge des commissions gestion du personnel, sécurité et plan de secours et aide sociale : taux 8%

VIENNOT Claude, 4^{ème} adjoint, en charge des commissions affaires scolaires et du patrimoine bâti : taux 8%

5 – DELEGUES AU SDED

Madame le Maire donne lecture du courrier de monsieur le Président du Syndicat départemental d'Energies de la Drôme la sollicitant pour désigner deux représentants du collège du Groupe A pour participer à l'élection des délégués titulaires et suppléants qui siégeront au comité syndical du SDED dont la commune est membre.

Par 15 voix POUR, le conseil municipal désigne Christophe CHOTAN et Claude VIENNOT comme délégués.

Séance levée à 19 h 40


